

Conférence de Territoire des Yvelines

Compte rendu	Conférence de Territoire des Yvelines du 14 mars 2011
Prochaine réunion	29 avril 2011

Participants :

- Mme Cécile SPENDER, Directrice de la Clinique de la Porte Verte, Présidente de la Conférence de Territoire
- Dr Xavier FAVEREAU, Vice-président de la Conférence de Territoire
- Mme Monique REVELLI, Déléguée Territoriale des Yvelines
- Mme Véronique DUGLEUX, Déléguée Territoriale Adjointe des Yvelines
- Les membres de la Conférence de Territoire
- Les membres invités

Documents diffusés : - Diaporama sur les éléments de diagnostic régional et local
- Diaporama sur l'élaboration du plan stratégique régional de santé
- Diaporama sur le volet ambulatoire du SROS

Résumé des échanges

Installation de la deuxième réunion de la Conférence de Territoire.

Mme SPENDER s'excuse pour l'envoi tardif des convocations suite à un problème logistique.

Le compte-rendu de la Conférence de Territoire du 14 mars 2011 a été approuvé avec 2 abstentions. Certains membres regrettent que le compte rendu ne relate pas l'ensemble des propos qui ont été émis le 14 mars 2011.

Les membres soulignent la nécessité de recevoir l'ordre du jour avant la Conférence et souhaitent que les titulaires et les suppléants aient la même pochette.

Les modalités des élections des membres du bureau ont été présentées.

Pour les élections, le quorum était atteint avec 29 membres titulaires sur les 48 membres titulaires désignés par arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé. 6 membres suppléants ont voté en l'absence des membres titulaires.

L'élection des représentants au titre des associations agréées

- 2 postes étaient à pourvoir, 4 candidats se sont présentés.

M. Jean-Joseph PACHERIE de l'UDAF des Yvelines et M. Marc ABOU, représentant de l'association des Paralysés de France ont été élus à l'issue d'un scrutin plurinominal à 1 tour avec respectivement 22 voix et 18 voix.

L'élection des représentants au titre des associations de personnes âgées et de personnes handicapées

- 2 postes étaient à pourvoir et 2 candidats se sont présentés.

Mme Roselyne TOUROUDE, Présidente de l'UNAFAM 78 et M. Guy BOURGOIN, représentant du CODERPA 78 ont été élus à l'unanimité à l'issue d'un vote à main levée.

L'élection des autres représentants issus de collèges différents du collège 8 « représentants des usagers »

- 4 postes étaient à pourvoir. 7 candidats se sont présentés.

M. le Dr Pierre FOUCAUD, Président de la CME du CH de Versailles, représentant des présidents de commission médicale établissement, collège 1, a été élu avec 25 voix.

M. Bruno ROMANETTO, association de la Sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et de l'adulte, représentant des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité, collège 3 a été élu avec 18 voix

Mme Maryline BREMENT-MARCHESSEAU, institut de Promotion de la Santé de Saint-Quentin en Yvelines, représentante des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité, collège 3, a été élue avec 17 voix.

Mme Brigitte THIBON BERTHELOT, FAM vivre ensemble URIOPSS, représentante au titre des personnes morales gestionnaire des services et établissements sociaux et médico-sociaux, personnes handicapées, collège 2, a été élue avec 18 voix.

Les représentants des médecins libéraux URPS ont contesté le mode d'élection, n'ayant pas de représentation au bureau, ils ont préféré quitter la réunion.

Le Docteur Gilbert LEBLANC, représentant les établissements sanitaires privés à but lucratif, considérant que les établissements de santé privés ne sont pas représentés au bureau, fait valoir son mécontentement, et quitte la réunion.

Certains collèges ne sont pas effectivement pas représentés au bureau de la conférence de territoire. Mme SPENDER va saisir l'ARS sur la question de représentation des collèges au sein du bureau.

La composition du bureau se distingue par rapport aux autres départements car aucun élu n'y siège ce que regrette le conseiller général M. Michel VIGNIER.

M. le Dr Frédéric PRUDHOMME pense que l'absence de représentants de médecins libéraux au bureau risque de poser des problèmes dans l'évolution des choses. Mme SPENDER, précise que tous les acteurs locaux qui souhaiteraient s'impliquer, pourront le faire aux travers des groupes de travail départementaux.

Le plan stratégique Régional de Santé (PSRS) est soumis à la concertation du 28 mars au 6 juin 2011, il sera transmis à la conférence de territoire. aux fin de propositions. Il va être transmis par mail à chaque membre de la Conférence de Territoire après le 28 mars. Il est propos que les membres face part de leur proposition par mail, à la délégation territoriale des Yvelines, qui les colligera et en fera une présentation à la prochaine réunion plénière de la conférence de territoire où elles seront étudiées et validées.

Les travaux sur volet ambulatoire du SROS ont été présentés. Après l'état des lieux réalisé de septembre 2010 à mars 2011, une deuxième phase va débuter de réflexion départementale sur des thématiques choisies en concertation à la réunion du jeudi 17 mars.

Mme TOUROUDE regrette l'absence d'acteurs de la santé mentale aux travaux alors que les soins ambulatoires constituent la majorité des soins de santé mentale.

Lors de la prochaine réunion de la CT, il sera rendu compte de l'état d'avancement des travaux sur le schéma l'ambulatoire.

Mr Jean-Marc CHAUVEAU, représentant de l'APF se demande si les schémas médico-sociaux des CG sont soumis pour avis à la CRSA ou au DGARS.

Dernier point de l'ordre du jour : désignation d'un membre de la CT pour siéger à la CRSA.

Mme SPENDER, en tant que présidente de la Conférence de Territoire, se porte candidate. Elle est élue à l'unanimité suite à un vote à main levée



Prochaines étapes

Prochaine réunion de la Conférence de Territoire le vendredi 29 avril 2011 à 9h30 à la CPAM